

## Situation actuelle de la municipalité

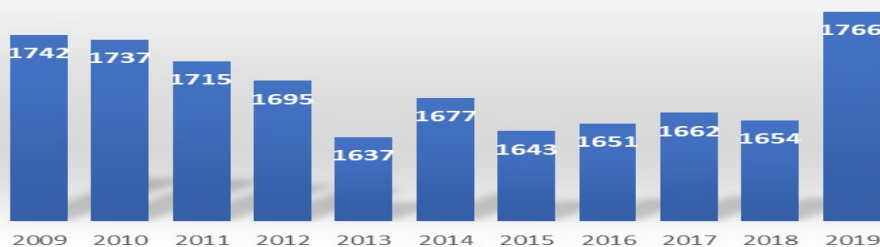
Selon le décret, la population pour l'année 2019 est de 1 766 habitants, soit un peu plus qu'en 2009. Il est important de mentionner qu'après 2009, la population était en constante diminution, atteignant le taux le plus bas en 2013 (1 637 habitants). Ainsi, les efforts investis dans le développement, la politique familiale et les actions posées ont porté fruit. Ceci constitue une belle évolution pour une petite collectivité comme la nôtre, avec une croissance de près de 7 % pour 2019 comparativement à 2018.

Si on regarde notre indice de vitalité tel qu'établi par statistique, nous nous classons au 208<sup>e</sup> rang sur 1 164 municipalités au Québec. Mentionnons qu'en 2014 nous étions au 364<sup>e</sup> rang, soit notre pire position enregistrée depuis 2002. Cet indice est établi en fonction de nombreux critères tels que le revenu médian des 18 ans et plus, le taux de travailleurs de 18 à 64 ans et le taux d'accroissement de la population.

Concernant la taxation, le profil financier 2018 démontre que nous demeurons compétitifs au sein de la M.R.C. et de notre classe de population, avec une charge fiscale moyenne par logement de 1 870 \$ comparativement à 2 542 \$ au niveau de la M.R.C. De plus, l'endettement total net à long terme par unité d'évaluation pour la municipalité est de 2 589 \$ comparativement à 4 768 \$ dans l'ensemble de la M.R.C.

Nous pouvons en conclure que Saint-Charles-sur-Richelieu est une municipalité en très bonne santé financière et administrée de façon à maximiser chaque dollar investi. Grâce à cette saine gestion et à l'obtention de plusieurs subventions pour la réalisation de divers projets, la municipalité cumule des réserves importantes lui permettant de faire face aux investissements à venir sans qu'il n'y ait d'incidence significative sur le taux de taxation de ses citoyens.

Population



## Suivi de la planification stratégique

En février 2018, vos élus ont adopté une planification stratégique visant à structurer le développement de notre municipalité et à prioriser les actions pour l'année 2018. En analysant le plan de travail établi lors de cette planification, nous pouvons dire que c'est mission accomplie à plusieurs niveaux, et ce même si nous comptons sur des ressources limitées tout en maintenant le niveau des services déjà offerts. Nous avons fait de grandes choses et ce, même si quelques projets se sont finalisés en début d'année 2019.

## Faits saillants du rapport financier 2018

**Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 1<sup>er</sup> mai 2019, je vous présente les faits saillants du rapport financier pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2018, tel que préparé par M. Daniel Tétreault, CPA auditeur, CA.**

Les revenus de fonctionnement (non-consolidés) aux états financiers totalisent 2 598 312 \$ et les charges pour l'ensemble des services municipaux, incluant les frais financiers et l'amortissement des immobilisations, s'élèvent à 2 630 141 \$.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement de la dette, affectations, etc.), les états financiers présentent un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 115 175 \$.

De plus, l'excédent accumulé non affecté au 31 décembre 2018 se chiffre à 1 001 042 \$. Pour cette même période, l'excédent affecté se situe à 592 273 \$.

Au 31 décembre 2018, l'endettement net à long terme de l'administration municipale est de 1 751 409 \$.

# PRINCIPALES RÉALISATIONS



## ET POUR 2019

Les membres du conseil municipal se sont réunis au mois d'avril afin de faire la planification de l'année. Tous s'entendent pour la poursuite des grandes orientations établies lors de la première planification stratégique. Plus concrètement, pour 2019, vos élus travailleront au projet d'implantation d'une nouvelle caserne pour le service de prévention des incendies, à atteindre les objectifs provinciaux concernant la gestion des matières résiduelles, à la mise à jour de la politique familiale, à la gestion des actifs, à la conversion au Dell de l'ensemble des lumières de rues, à la préparation du 325<sup>e</sup> anniversaire de la municipalité et du 25<sup>e</sup> anniversaire (regroupement village-paroisse) qui auront lieu en 2020. Pour ce qui est des investissements majeurs en matière de réfection des infrastructures (chemins, aqueducs et autres), nous sommes toujours en attente des paramètres du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ). Dès que nous aurons en main les informations, un plan d'intervention sera rédigé et nous vous en informerons.

Ces priorités précédemment identifiées se réaliseront au cours de l'année tout en maintenant les services déjà offerts, l'entretien préventif de nos actifs et une veille active de tous les programmes de subventions disponibles pour la réalisation de divers projets qui permettent à notre municipalité de se distinguer sans toutefois affecter le taux de taxation.